



Solidaires Finances Publiques dépose des réserves concernant de nombreux incidents qui n'ont pas permis à l'ensemble des électeurs d'exprimer leur vote durant le scrutin, ceci ayant une incidence forte sur le taux de participation final et se traduit de plus par un décalage entre le taux de comptes activés et le taux de vote.

L'activation du compte électeur via le compte ENSAP n'a pas été une solution technique satisfaisante permettant à l'intégralité des électeurs de passer cette première phase, préalable au vote :

- le message pour l'activation du compte électeur a été envoyé très en amont et pendant les vacances scolaires de Toussaint, ce qui a créé une forte déperdition pour les collègues absents pendant cette période et a généré une perte des mots de passe compte tenu du nombre de messages à consulter.
- La carte électorale sur le compte ENSAP ne figurait plus sur la page d'accueil pendant la période allant du vendredi 25 novembre au jeudi 1<sup>er</sup> décembre.
- Le site de l'ENSAP a été « hors service » l'avant-dernier jour du vote, soit la matinée du mercredi 7 décembre.

Concernant le vote en lui-même, la plateforme de vote a été indisponible très rapidement après l'ouverture du scrutin, ce qui a occasionné l'impossibilité de fluidifier et d'absorber un vote massif dès le premier jour.

Il y a bien eu un engouement massif de la part des électeurs dès le début pour exprimer leur vote, mais l'application informatique n'a pas suivi...

Le préjudice est conséquent puisque l'interruption a duré la journée entière le jeudi 1<sup>er</sup> décembre avec, de surcroît, des effets néfastes pour les électeurs stoppés en cours d'opération (mot de passe, accusé de réception, etc.)

Ceci a forcément découragé une partie des électeurs.

Le vendredi 2 décembre, il n'était plus possible de voter en passant uniquement par son adresse mail professionnelle, la communication d'un numéro de téléphone portable était devenue en effet obligatoire. De très nombreux collègues n'ont pu effectuer la démarche de vote, ne souhaitant pas communiquer leur numéro de téléphone portable tout en sachant qu'aucune information transparente n'a été fournie concernant une possible utilisation postérieure des données personnelles ainsi récoltées.

Pour l'ensemble de ces motifs, Solidaires Finances Publiques réaffirme que la mise en œuvre du vote électronique pour les élections professionnelles est un obstacle pour faire vivre la démocratie sociale pour toutes et tous contrairement à ce que permettait le vote papier à l'urne.

Le délégué de liste titulaire  
Solidaires Finances Publiques

La déléguée de liste suppléante  
Solidaires Finances Publiques

Frédéric FAURE

Gaëlle TORRENTE